

Le processus de votation pas à pas

Projet de regroupement



ÉTAPE 1

Accédez au formulaire de vote en vous connectant à votre session AccèsD. Deux options s'offrent à vous :

Option 1: via le site Internet de votre caisse

À la section « Vie démocratique », appuyez sur le bouton « Voter » et suivez les étapes pour ouvrir votre session sécurisée.

Le bouton « Voter » apparaîtra sur le microsite le jour de l'AGE seulement, et ce, pour une durée de 4 jours.

Aperçu ordinateur

Aperçu mobile

IMPORTANT

Si vous êtes membre de plus d'une caisse qui fait l'objet d'un vote, vous verrez la page suivante s'afficher, vous demandant de sélectionner la caisse pour laquelle vous souhaitez voter. Vous avez la possibilité de voter pour une ou plusieurs d'entre elles.

Option 2: via AccèsD en ligne ou mobile

Une fois votre session AccèsD ouverte, cliquez sur « Voter à l'assemblée générale »*.

Aperçu ordinateur

Aperçu mobile

Sur mobile, vous devez cliquer sur le bouton « Plus », en-bas à droite, pour trouver le bouton « Voter à l'assemblée générale ».

* Si vous ne voyez pas le bouton « Voter à l'assemblée générale », nous vous invitons à passer par le site Internet de votre caisse. Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer votre vote.

Le processus de votation pas à pas

Projet de regroupement



ÉTAPE 2

Exercez votre vote via l'outil de votation.

A Si l'assemblée de votre caisse est en mode virtuel, vous avez la possibilité de réécouter celle-ci en cliquant sur « Visionner ».

B À la question « Êtes-vous pour ou contre la résolution spéciale concernant la fusion de votre caisse? », veuillez sélectionner la réponse de votre choix parmi *Je suis pour, Je suis contre, Je ne vote pas* et cliquez sur « Valider ».

Aperçu ordinateur

Aperçu mobile

Une page de validation s'affiche. Cliquez sur « Confirmer » pour soumettre votre vote.

Aperçu ordinateur

Un message s'affiche pour confirmer la transmission de votre vote.

Aperçu ordinateur

Aperçu mobile

Aperçu mobile